

En Méditerranée, des pistes contre l'impact des navires

Le 19 septembre, l'État va présenter une étude sur le passage en zone Eca

Sur le pont du *Piana*, pour la photo, une cinquantaine de sourires défient la pluie : la signature d'une charte "d'écoresponsabilité de l'activité de transport maritime", entre La Méridionale et l'Agence française pour la biodiversité, avec les aires marines protégées, est un "signe encourageant" salué à la fois par l'État et ses partenaires. Elle n'impose rien à la petite compagnie, mais l'engage à poursuivre ses efforts : réduction de ses rejets polluants et des émissions soufrées (grâce à un branchement électrique à quai qu'elle a en partie financé), etc.

Une démarche que l'Agence accompagnera par la formation des officiers et matelots aux enjeux environnementaux. "Notre objectif est de préserver la Méditerranée, notre terrain d'action", a juré Marc Reverchon, le PDG de la Méridionale, quand Didier Réault, élu LR, à la tête du Parc national des Calanques, sa lui a, un "outil de communication utile" pour convaincre d'autres armateurs de s'engager. Si Corsica Linea s'est engagée pour 2019



Jeudi, La Méridionale a aussi signé une charte commune avec l'Agence française pour la biodiversité. / ARCHIVES LA PROVENCE

(Le Vizzavona, le dernier navire de la flotte, est le seul déjà équipé de scrubbers, filtre à particules). La Méridionale demeure en effet la seule à se brancher à quai à Marseille.

Or, l'activité portuaire serait responsable d'1/3 des émissions d'oxydes d'azote et des 3/4 des émissions de dioxyde de soufre à Marseille... Un seul paquebot - pour ne rien dire des vieux ferries - pollue comme 10 à 30 000 véhicules, avait alerté l'organisme Air Paca! "Cette charte va

dans le bon sens, mais elle n'est pas à la hauteur des enjeux", observe Richard Hardouin, de France nature environnement (FNE). Si La Méridionale s'était engagée à utiliser un fioul à 0,1% de soufre (aucun fournisseur ne peut à ce jour livrer ce carburant en Méditerranée, ndr), oui, ça aurait été un véritable engagement. Mais on n'y est pas..."

À sa décharge, personne, ici, "n'y est". Le secteur maritime restait même le dernier à ne pas s'être engagé dans le

sillage de la Cop21. Il a fallu attendre avril 2018 pour que l'Organisation maritime internationale s'engage à réduire de 50% les émissions de CO₂ dans 173 pays... mais en 2050.

Or, alors que le tourisme de masse s'intensifie, la Méditerranée est exsangue : en 50 ans, elle a déjà perdu 53% de ses requins, 41% des mammifères, 34% de l'ensemble des poissons... Et l'impact de la pollution maritime sur les populations portuaires est une bombe à retardement. "Sur le sujet, on a une guerre de retard", déplore souvent le député LREM Saïd Ahamada, rapporteur de la commission des finances sur les Affaires maritimes.

Lui plaide, comme FNE, pour la création d'une zone d'émissions contrôlées (Eca) en Méditerranée. Aux États-Unis ou en mer Baltique, les ports sont déjà interdits aux navires utilisant un fioul à plus de 0,1% de soufre; chez nous, ce taux reste à 3,5% (ou 1,5% pour les bateaux transportant des passagers)...

Les choses bougent, cepen-

dant. Selon une information des *Echos*, que nous avons confirmée, le ministère de la Transition écologique présentera le 19 septembre à Marseille le résultat d'une "étude de faisabilité" de la zone Eca, à l'horizon 2021. Jeudi, une réunion de préparation s'est d'ailleurs tenue dans la cité phocéenne à ce sujet. "Si nous ne passons pas en Eca, prévient Richard Hardouin, nous deviendrons la mer pouilleuse pour tous les bateaux déclassés ailleurs, comme, déjà, le Pascal-Lota de Corsica Ferries."

La veille de sa démission, Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, avait aussi écrit à Samia Ghali, sénateur PS, avoir pris la mesure du dossier. Il avait commandé au Conseil général de l'environnement et du développement durable une "note de synthèse" sur la situation marseillaise, que nous avons pu consulter.

Celle-ci préconise notamment la mise en place d'une "plateforme de concertation", placée sous l'égide du préfet de région.

DELPHINE TANGUY